

conviction dans notre esprit que tous les raisonnements auxquels nous nous sommes livré jusqu'à présent et pour procéder pas à pas, commençons par rechercher leur limite supérieure dans le bassin même du Rhône, nous ferons ensuite successivement la même étude pour les différents versants de la France centrale.

Sous ce rapport, le Mont-d'Or lyonnais nous donne un premier jalon très remarquable par son isolement au milieu de plaines étendues. Sa partie supérieure est formée par les couches oolithiques et par celles d'un calcaire marneux blanc, qui paraît être l'oxfordien inférieur. Les assises sont redressées en général vers l'ouest sous un angle de 15° environ et d'après cette disposition, le système marneux blanc devrait concourir avec l'oolithe pour former les pointes culminantes du Mont-Toux et du Mont-Verdun. Cependant il n'en est pas ainsi, car ces cimes sont uniquement composées d'oolithe, et il est facile de voir que les calcaires blancs ont été décapés par une puissante érosion, qui a, en outre, ébrêché les arêtes transversales, arrondi les mamelons, creusé les combes supraliasiques, entraîné les fossiles et les cristaux pyriteux dans les tubulures du lias, où ils sont jetés pêle-mêle avec des cailloux, des terres remaniées et des ossements d'éléphants, de chevaux, de cerfs d'espèces perdues, etc., etc. A partir d'une hauteur d'environ 450 mètres, un épais manteau de terre à pisé, empâtant des *Succinea oblonga*, des *Helix hispida et arbustorum*, commence à couvrir tous les flancs de la montagne et celui-ci s'étend, sans discontinuité, jusque sur les bords de la Saône, élevés de 162 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Ainsi donc, il y a eu là une simultanéité d'effets qui ne peut s'expliquer que par l'affluence d'une eau assez grande pour atteindre le sommet culminant du Mont-d'Or, quoiqu'il s'élève à 625 mètres au signal du Mont-Verdun.